

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 octobre 2023

Date de convocation : 18 octobre 2023

Date d'affichage : 18 octobre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de conseillers absents : 2

Nombre de conseiller absent ayant donné pouvoir : 0

Nombre de conseillers absents n'ayant pas donné pouvoir : 2

L'an deux mille vingt trois, le vingt cinq octobre, à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué en séance, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de AUBRET Alain.

Etaient présents : AUBRET Alain, MORIER Yves, MONTET Evelyne, JAVOUHEY Alexandre, LACROIX Delphine, GACHON Anne-Marie, FOIVARD Anne-Marie, GEAY Walter.

Absents excusés : VILLECOURT Laurent, PERRIN Sébastien.

La séance est ouverte à 19 h 02.

- Désignation du secrétaire de séance : M. GEAY Walter.

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 13 septembre 2023 à l'unanimité.

SALLE DES FETES - TRAVAUX

La Sté Thivent a débuté les travaux de voirie le mardi 16 octobre. Au préalable un passage caméra a été réalisé le 2 octobre 2023 par la Sté Resotec Contrôles avec pour seul problème un décentrage radial mais sans causer de désordre particulier.

La prochaine réunion de chantier est fixée le 15 novembre prochain afin de définir notamment l'emplacement des plots, et panneaux de signalisation.

Il sera demandé à la Sté Thévenet de reprendre également le mur vers la rampe PMR (Personne à Mobilité Réduite).

TRESORERIE - CAPACITE D'INVESTISSEMENT

Mme Brochier, Conseillère aux Décideurs Locaux (CDL) auprès de la Direction Générale des Finances Publiques est venue le 10 octobre dernier pour présenter l'analyse financière simplifiée qu'elle a réalisée. Selon cette étude la Commune dispose d'un financement disponible pour de nouveaux investissements de 77 363 €.

Mme Brochier a précisé qu'elle ne pouvait donner une enveloppe pour la réalisation des travaux pour la maison et de l'aménagement extérieur. Pour cela il est nécessaire de présenter un dossier le plus précis possible avec en parallèle les subventions attendues. Elle pourra ainsi établir une étude financière en prenant en compte les ressources générées mais également les charges engendrées. Mme Brochier a également ajouté qu'il fallait prévoir les travaux par tranches.

CADASTRE - BORNAGE

Le géomètre du Cabinet Adage est venu le 18 octobre dernier pour faire le point sur le bornage réalisé le 26 juillet.

Cette partie du Bourg n'avait apparemment jamais été bornée. C'est pourquoi un nouveau rendez-vous est fixé le mercredi 8 novembre pour déterminer sans ambiguïté les limites cadastrales.

Un devis complémentaire a été établi par le Cabinet Adage pour le supplément de bornage. Celui-ci s'élève à 1 194,00 € TTC. Le Conseil Municipal accepte cette offre.

RESERVE INCENDIE

M. le Maire informe que la Famille Gay a donné son accord pour la vente d'une partie de la parcelle B 115 "Route des Giraudes". La surface reste à définir précisément mais le prix convenu est de 4 € du m². Les frais de bornage et de notaire sont à la charge de la Commune :

- Le devis du Cabinet de géomètres experts Adage pour le bornage est de 1 194,00 € TTC.

- Maître Grazzini, notaire à Chauffailles, a été relancée pour transmettre les frais de notaire pour l'acquisition de cette parcelle.

- Le devis de la Sté Véolia pour le branchement d'eau est de 1 248,22 € TTC.

- Le devis de la Sté Concept Jardin pour une plantation de haie + toile pour empêcher les racines de percer la citerne est de 2 810,88 € TTC.

- L'estimatif pour une citerne de 180 m³ avec 2 poteaux incendie est de 30 096,00 € TTC.

SUBVENTIONS 2024

Plusieurs dossiers peuvent faire l'objet d'une demande de subvention :

- Réserve incendie (voir point précédent).

- Beffroi de l'église : des devis ont été demandés à la Sté Lespinasse, et la Sté MSDR pour la partie électricité ; ainsi qu'à la Sté Paccard. Toutefois les écarts de prix sont importants. Il y a donc lieu de solliciter des précisions.

- 2^{ème} partie du pavage des allées du cimetière : Le devis de la Sté Concept Jardin est de 6 956,00 € HT soit 8 347,20 € TTC.

- Mise en sécurité de l'accès au clocher de l'église : Le devis de la Sté MSDR pour des échelles crinolines est de 4 141,00 € HT soit 5 296,80 € TTC.

- Les travaux au titre du programme de voirie 2024 sont à définir.

ASSAINISSEMENT

- Les tests au fumigène ont été réalisés le 6 octobre 2023 sur tous les foyers raccordés au réseau d'assainissement collectif. 5 bâtiments ont été concernés par une gouttière qui a fumé.

- A la suite d'une plainte concernant les rejets d'assainissements individuels sur son terrain, des contrôles ont été réalisés auprès des foyers concernés. La procédure est en cours pour la mise aux normes des assainissements individuels.

SYNDICAT DU GYMNASSE DE LA BOUVERIE

Au titre de la dissolution du capital du Syndicat du gymnase de La Bouverie, Saint Pierre la Noaille a versé la somme de 2 229.14 € au compte 2041512 / 204.

La Direction Générale des Finances Publiques a demandé à neutraliser l'amortissement de cette somme :

- Investissement Dépenses / compte 198 Neutralisation des amortissements (chapitre budgétaire 040)

- Fonctionnement Recettes / compte 77681 Neutralisation des amortissements (chapitre budgétaire 042)

Le Conseil Municipal est informé que des virements de crédits seront nécessaires.

LIVRE

Pour faire suite à l'idée d'écrire un livre sur St Pierre la Noaille, le Conseil Municipal est informé que Mme Dhérin est venue le 11 octobre dernier pour échanger sur les différentes possibilités.

Le projet de table des matières, ainsi qu'un synopsis, préparés par Mme Dhérin, sont présentés aux Conseillers Municipaux :

Synopsis :

Et si Saint Pierre-la Noaille racontait son histoire.

La Loire passe, imperturbable, au rythme des saisons, des jours, des hommes.

Ce qu'ils ont fait hier a laissé des traces, vestiges d'une mémoire palpable, là, au bout des doigts.

Car les pierres parlent de ce qu'elles ont été.

Mais qui se rappelle comment était Saint Pierre avant ? Comment a grandi, s'est développé Saint Pierre ? Que sera-t-il demain ?

La mémoire se maintient dans la transmission. Et pour cela, il est bon de faire une pause, de s'arrêter et de se rappeler.

« Planter ses racines ».

Saint Pierre se dit, Saint Pierre se raconte, dans la mouvance de ce qu'il a été, de ce qu'il est et de ce qu'il sera.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet tel que présenté.

MAISON DU 70 ROUTE DE LA MAIRIE

M. Salomon de Figural Architectes a transmis des esquisses pour l'aménagement intérieur de la maison et de l'extérieur. L'étude de ce projet fera l'objet d'une réunion particulière le 22 novembre prochain.

QUESTIONS DIVERSES

- La date pour la pose des illuminations de fin d'année est fixée au samedi 9 décembre.
- Une noue de l'église avait été nettoyée il y a quelques années par la Sté Rivollier. Or, celle-ci doit être à nouveau bouchée car l'eau tombe à l'intérieur de la petite entrée de l'église. La poutre est mouillée.
- La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 9 h 45. Le vin d'honneur se fera ensuite à la salle des réunions.
- Le Syndicat des Eaux de Pouilly sous Charlieu (SIADEP) a transmis son Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) 2022. Celui-ci est à disposition pour consultation.
- La date des vœux du Maire est fixée au dimanche 21 janvier 2023 à la salle des fêtes.
- Mme Gachon signale un problème d'éclairage public sur la Route de La Noaille (Route Départementale 482).
- La prochaine réunion est fixée au mercredi 6 décembre 2023 à 19 h en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h 48.